

## Qu'est-ce que ça donne être membre des Agricultrices du Québec ?

Un texte de Yolande Lemire, présidente des Agricultrices de l'Estrie



Combien de fois j'ai entendu cette question. Il y a quelques années, l'Union des producteurs agricoles du Québec (UPA) avait fait paraître une publication pour expliquer l'apport de l'Union, ses différentes actions et les bienfaits d'être membre de l'UPA<sup>1</sup>. Attentive, certaines phrases m'ont interpellé et rejoignaient certaines de mes valeurs. Prenez par exemple : « l'Union **représente et défend les intérêts** de l'ensemble des producteurs agricoles et forestiers du Québec ». Que dire de celle-ci : « l'Union **intervient** dans de **multiples dossiers** pour **améliorer les conditions de vie des familles** agricoles du Québec ». Une dernière « ... l'**action collective** sur des dossiers que nous défendons permet le développement de leur secteur de production ».

Maintenant, transposez ces mêmes phrases en y adaptant l'acteur et certains mots : « Les Agricultrices de l'Estrie représente et défend les intérêts de l'ensemble des productrices agricoles et forestières. Elle intervient dans des dossiers pour améliorer les conditions de vies des familles agricoles du Québec. L'action collective ou le ENSEMBLE permet le développement des dossiers ».

Qu'en pensez-vous? En renouvelant ma carte de membre ou en devenant membre, JE participe, certes, au financement d'activités, mais aussi à la représentation qui permettent des développements aux dossiers que VOUS confiez. Donc :

- VOUS DONNEZ LE MANDAT au conseil d'administration régional ou provincial d'améliorer les conditions d'accessibilité des garderies.
- VOUS DONNEZ LE MANDAT au conseil d'administration régional ou provincial de rencontrer les instances gouvernementales impliquées à améliorer les conditions d'admissibilités au retrait préventif pour les femmes enceintes ayant un statut de travailleuse autonome.
- VOUS DONNEZ LE MANDAT au conseil d'administration régional ou provincial le mandat d'organiser des formations ou des journées de perfectionnement.
- Pour y arriver, il faut s'y intéresser, s'engager et influencer les meilleurs. MA PARTICIPATION, MES IMPLICATIONS, MES ACTIONS peuvent faire une différence.

Les Syndicats locaux de l'UPA-Estrie croient aux demandes des Agricultrices. Pour l'ensemble des syndicats, ils ont voté une résolution de payer la cotisation à 10 nouvelles membres désirant se joindre à notre organisation. Qui de vous deviendra membre des agricultrices de l'Estrie?

Pour devenir membre, il suffit de vous rendre sur le site internet des Agricultrices du Québec au [www.agricultrices.com](http://www.agricultrices.com) et cliquer sur le formulaire, en haut de la page. Des questions ? Contactez-nous à [fed.agricultrices@upa.qc.ca](mailto:fed.agricultrices@upa.qc.ca) ou au 450 679-0540, 8469

---

<sup>1</sup> - Lu, Mai 2017

